



Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

Enquête auprès des codeurs
LPC et interprètes LSF dans
l'enseignement supérieur
Mars/Avril 2021



Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

INTRODUCTION

Introduction

L'inclusion des étudiant(e)s sourd(e)s dans le cursus des études supérieures est inscrite dans la loi du 11 février 2005. La loi engage les centres de formation à assurer l'accessibilité de tous les enseignements aux étudiant(e)s sourd(e)s. Malgré les obligations, les situations diffèrent.

Les interprètes LSF et codeurs LfPC ont un rôle crucial dans l'accompagnement des étudiants.

Cette enquête s'inscrit dans une étude auprès des acteurs de l'enseignement supérieur afin d'apprécier les aménagements pertinents, difficultés et évolutions possibles.

A la suite de ce questionnaire, Infosens, centre d'appui et d'expertise en surdité, proposera avec ses partenaires des améliorations aux différents acteurs de l'enseignement supérieur.



Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

RESTITUTION DES RESULTATS

La surdité dans l'enseignement supérieur

- En 2016, **23 257 étudiants** des établissements d'enseignement supérieur publics se sont déclarés en situation de handicap
- Plus de **1000 étudiants** en situation de handicap auditif dans les établissements d'enseignement supérieur publics
 - Ce nombre a augmenté de 50% en 10 ans
- 30 % des étudiants en situation de handicap auditif ont une surdité profonde

L'enquête Infosens : la situation des étudiants sourds et malentendants dans l'enseignement supérieur auprès des codeurs LPC et interprètes LSF

- La cible : les interprètes LSF et codeurs LPC travaillant auprès d'étudiants de l'enseignement supérieur
- Diffusion de l'enquête : L'enquête a été diffusée auprès de l'AFILS (Association française des interprètes et traducteurs en langue des signes), des deux licences professionnelles de codeurs (Paris et Lyon) et à l'ANCO (Association nationale des codeurs LfPC).
- Cette enquête a reçu 50 réponses : la part d'interprètes LSF et de codeurs LPC est quasiment identique

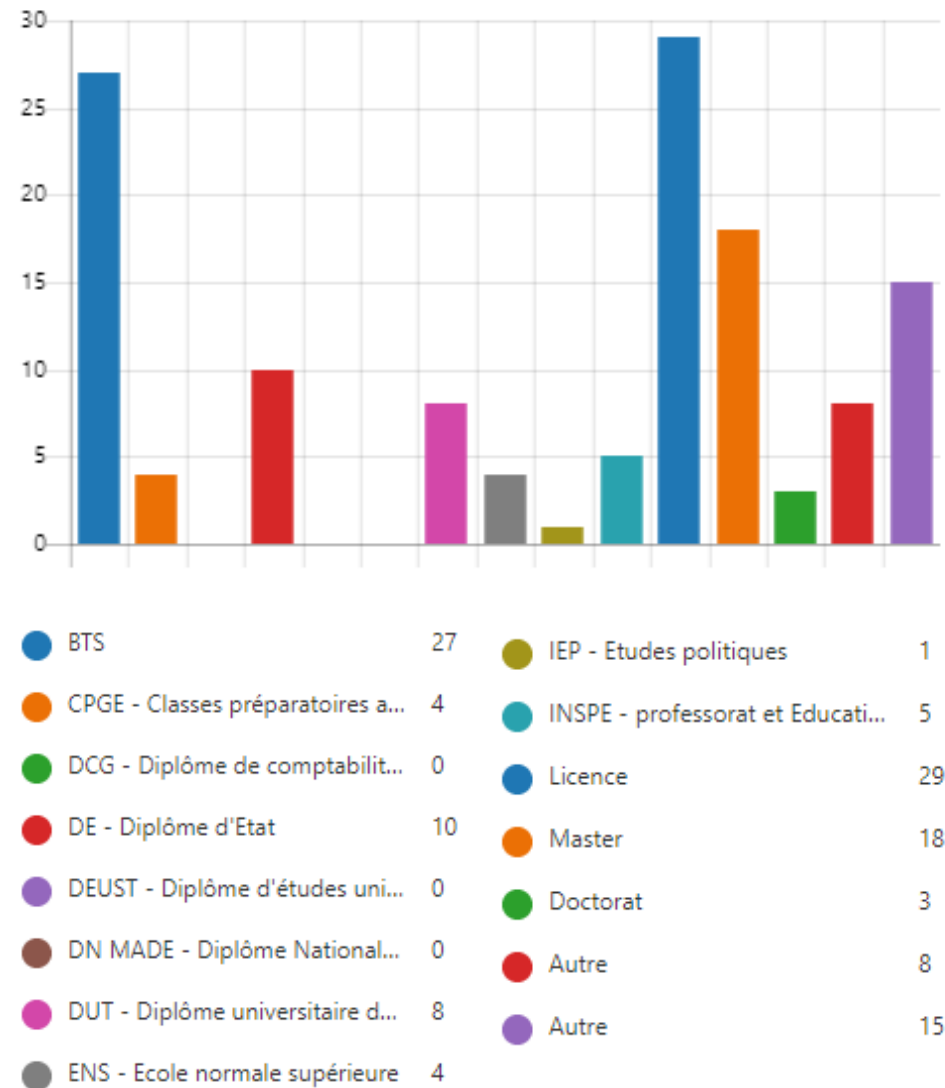
Lieux d'intervention

80 % des interventions dans l'enseignement supérieur se déroule dans le secteur public.

Les étudiants accompagnés sont principalement en :

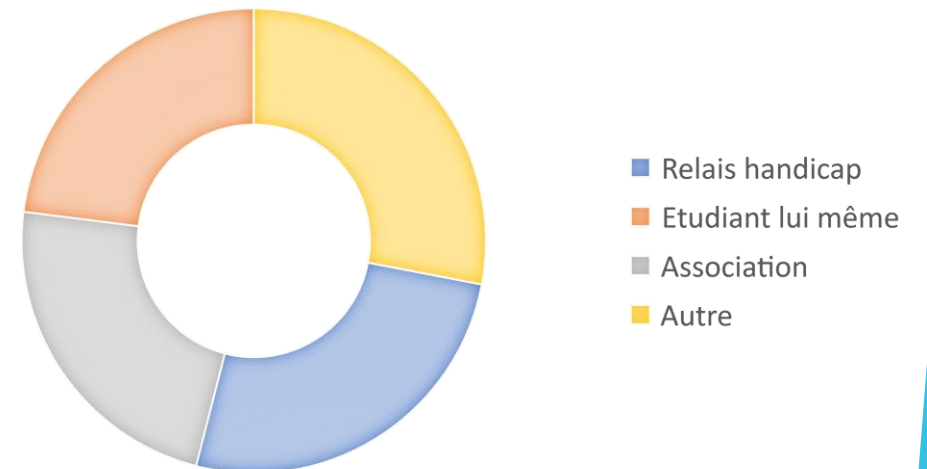
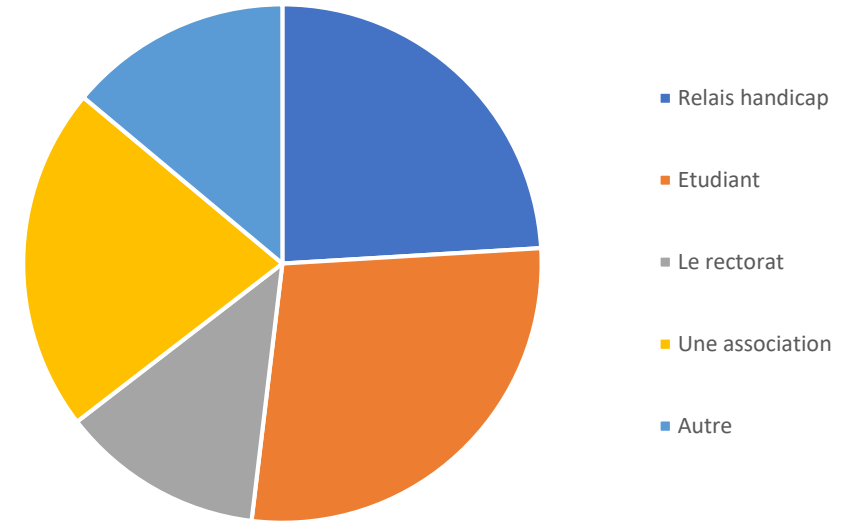
- En Licence (21,9%)
- En BTS (20,4%)
- En master (13,6%)
- 9 % des étudiants accompagnés sont dans une Grande Ecole.

Les témoignages des interprètes LSF et codeur LPC montrent que les filières de comptabilité-gestion et scientifiques sont privilégiées par les étudiants.



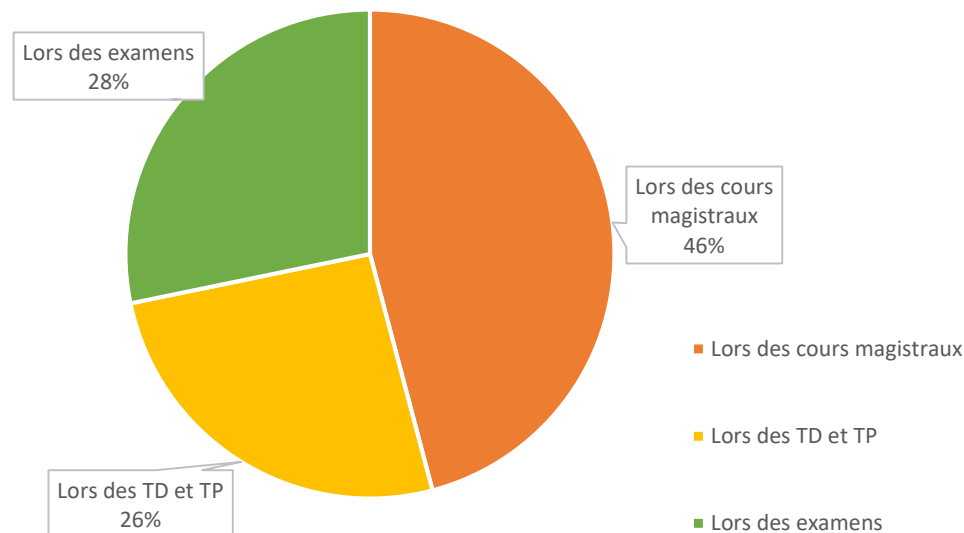
Conditions de l'emploi dans l'enseignement supérieur des codeurs LPC et interprètes LSF

- Les interprètes LSF et codeurs LPC sont sollicités en majorité par :
 - L'étudiant lui-même (28%)
 - Le relais handicap de l'université (24%)
- Les interprètes LSF et codeurs LPC sont principalement financés par le relais handicap (26 %), des associations (23 %) et l'étudiant (23 %).



Les modalités d'intervention des codeurs LPC et interprètes LSF dans l'enseignement supérieur

- L'intervention d'un interprètes LSF ou codeur LPC est réalisée dans 57% des cas au coup par coup, en fonction des besoins. 43 % des interventions sont programmées au début de l'année universitaire.
- Ces interventions se font en majorité lors des cours magistraux (46 %)



COVID-19 : 38% des codeurs/interprètes n'ont réalisé aucun accompagnement en visio.

De plus, les témoignages dans l'enquête insistent sur la difficulté d'assurer l'accessibilité de travaux en groupe à distance

Bilan :

- **Les aides sont jugées insuffisantes à 67%** par les codeurs LPC et interprètes LSF
- Choix des études par défaut : certains étudiants se regroupent dans une même formation pour cumuler les aides ou se renseignent dans un premier temps sur les aides possibles selon les lieux de formation et font leur choix d'étude ensuite
- Propositions d'améliorations de la part des participants à l'enquête :
 - Augmenter le nombre d'heures d'accompagnement des codeurs/interprètes
 - Information auprès de l'équipe pédagogique
 - Sous-titrages des supports vidéos pédagogiques



Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

Mail : infosens@injs-paris.fr

Web : <https://www.injs-paris.fr/page/infosens>